



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, QUE:

Conformément à l'article 176.1 du *Code municipal* (L.R.Q., c.C-27.1), que lors de la séance ordinaire en date du **Lundi, 5 mars 2018 à 19 :30 heures**, le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017 seront déposés.

Les séances du conseil ont lieu à l'adresse suivante, savoir :

**Centre communautaire
113, rue de l'Église
La Visitation-de-l'Île-Dupas**

DONNÉ à la Visitation-de-l'Île-Dupas, ce 9^e jour du mois de février de l'an deux mille dix-huit.

Sylvie Toupin Directrice générale et Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée Sylvie Toupin, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de la Visitation-de-l'Île-Dupas, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut conformément à la Loi, le 9 février 2018 entre 8h et 12h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 9 février 2018.

**Mme Sylvie Toupin
Directrice générale et secrétaire-trésorière**